

Lire cet email dans mon navigateur



élections communales générales 2021

Canton de Vaud

Madame, Monsieur,

Dans les communes vaudoises, les élections générales ont lieu tous les cinq ans au printemps.

Les prochaines, relatives à la législature 2021-2026, se dérouleront dès le 7 mars 2021.

Dans le but d'informer la population sur ce sujet, une assemblée de Commune devait de dérouler en cette fin d'année.

La situation sanitaire oblige le bureau du Conseil communal et la Municipalité à renoncer à organiser cette réunion, ce que nous regrettons.

Afin de vous permettre, tout de même, de vous renseigner, nous avons créé sur notre site internet une rubrique consacrée à cet important rendez-vous.

De nombreuses informations concernant l'organisation et le déroulement de ces élections y sont décrites.

[N'hésitez pas à consulter le site web de la commune](#)

Nous vous souhaitons bonne lecture et vous encourageons à en parler autour de vous.

La Municipalité

Concours de Noël

Une année 2020 si particulière...

Que faire pour réchauffer l'atmosphère !?

La Municipalité de Penthaz et l'Espace Culturel du Bornalet ont eu une idée qui nous l'espérons vous séduira.

Rendre féériques les rues de notre village en participant au concours de décorations de Noël.

Concours ouvert seulement aux habitants de Penthaz.

Inscrivez-vous **jusqu'au 15 décembre** pour espérer gagner un des 18 bons d'achats de 100 frs que vous pourrez faire valoir auprès de nos commerçants locaux.

[Formulaire d'inscription](#)



Le comité culturel du Bornalet
et la Municipalité
vous proposent un



CONCOURS DE NOËL

Laissez vous emporter
par la magie de Noël
en créant une décoration
des plus féériques
pour votre fenêtre,
votre balcon ou votre terrasse.

À gagner 18 bons d'achats de 100.-
à faire valoir
auprès de nos commerçants

3 catégories à choix
Fenêtre, balcon ou terrasse

Inscription jusqu'au 15 décembre
Où trouver le formulaire d'inscription :

- à l'administration communale
- chez Denner
- sur le site www.penthaz.ch/espace-culturel-du-bornalet





Des trésors en forêt? Qui cherche trouve!

En Suisse, la loi garantit un libre accès à la forêt et autorise la cueillette de baies sauvages, de champignons (à laisser aux connaisseurs et les faire contrôler en cas de doute) ou encore de lichens ramassés au sol.

Le ramassage se fait avec modération et les petits arbres ou grands ne seront pas endommagés ou blessés. Il y a dans la forêt de quoi créer de magnifiques décors de Noël gratuitement.

Les grands distributeurs proposent tous ces matériaux naturels... mais qui viennent très souvent de loin.

Les visiteurs se comporteront avec le respect que des invités doivent à leur hôte. Toutes les forêts ont un propriétaire.

[Des trésors en forêt? Qui cherche trouve!](#)



Horaires de fin d'année

A l'occasion des fêtes de fin d'année, nous vous informons que nos bureaux **fermeront dès le mercredi 23 décembre 2020, à midi.**

Réouverture le **lundi 4 janvier 2021, à 15h00**

Au terme de cette année, compliquée à plus d'un titre, nous avons à cœur de vous adresser tous nos vœux de bonne santé et de prospérité pour 2021.

La Municipalité et le personnel administratif et technique

Commune de Penthaz

Administration communale
Rue du Vieux Collège 7
CP 49
1303 Penthaz
021 862 71 88

Horaires :

Lundi : 15h00 - 19h00
Mercredi : 08h00 - 12h00
Jeudi : 8h00-12h00
Vendredi : 08h00 - 12h00



Vous recevez cette newsletter du site www.penthaz.ch avec l'adresse *|EMAIL|*.
[Se désinscrire](#) pour ne plus recevoir de mails de notre part.

